



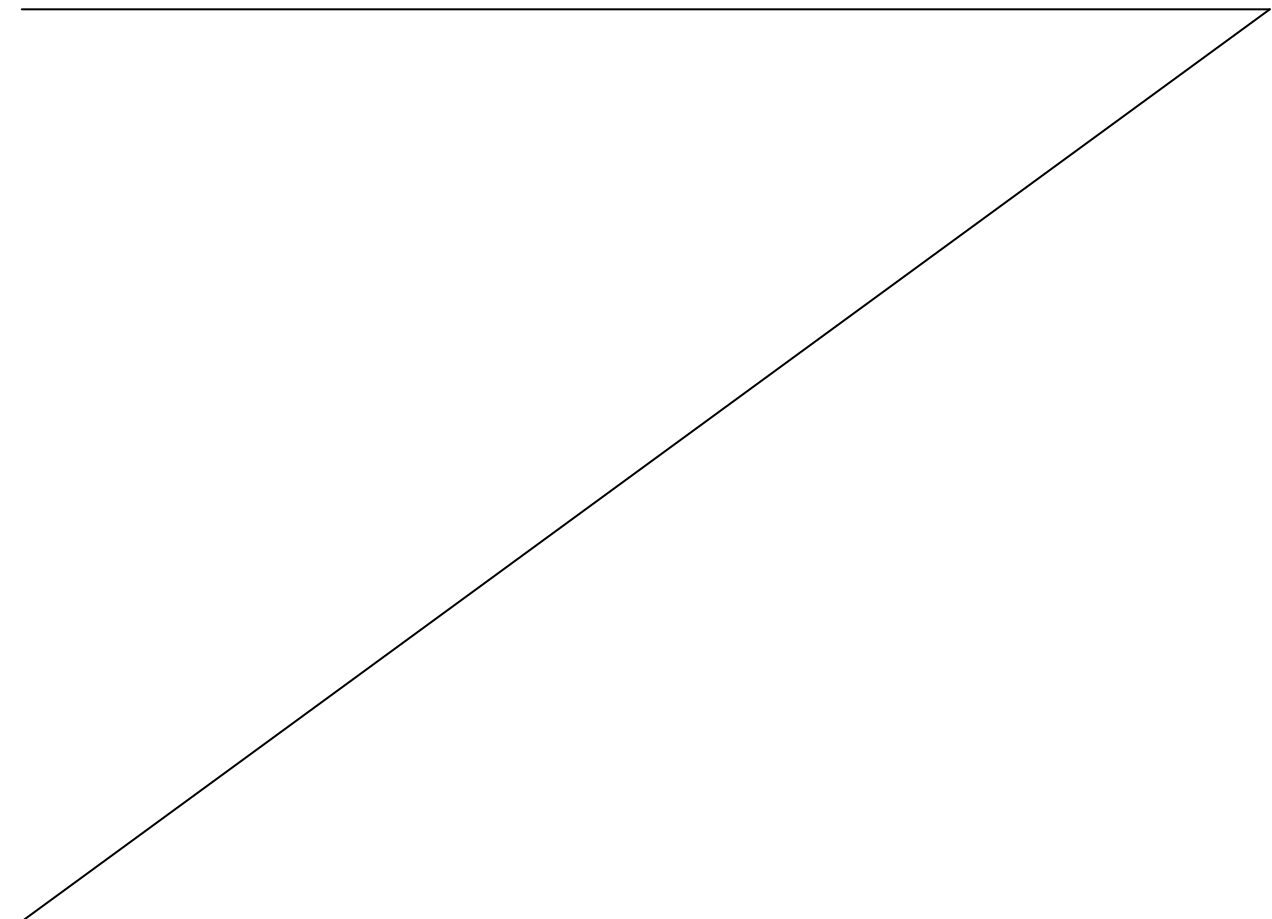
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER  
**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner tenue le 8 septembre 2015 à 19 h 30, le règlement suivant a été adopté, à savoir :

**Règlement n° 596A**      Modification au règlement numéro 436 concernant le zonage.

Ce règlement est déposé au bureau municipal et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal.



DONNÉ à .....Ascot Corner.....ce...1<sup>e</sup> .....jour d'.....avril... de l'an deux mille seize.

\_\_\_\_\_  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné (e), Daniel St-Onge, directeur générale et secrétaire-trésorier de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 1<sup>er</sup> avril 2016, entre 13 et 16 heures.  
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1<sup>e</sup> jour d' avril 2016.

\_\_\_\_\_  
Directeur général et secrétaire-trésorier